

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25083246

ale.

neergelegd/ontvangen op

27 JUNI 2025

ter griffie van de Nederlandse
ondernemingsrechtbank Brussel.

N° d'entreprise : **0402 989 270**

Nom

(en entier) : **Société Belge des Auteurs , Compositeurs et Editeurs**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **Rue des Deux Eglises 41- 43 - 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission Administrateur - Procuration

(extrait du Procès-Verbal de l'Organe d'Administration du 24 juin 2025)

Elections statutaires

L'assemblée générale du 19 mai 2025 de la société coopérative dénommée en français "Société Belge des Auteurs, Compositeurs et Editeurs", en néerlandais "Belgische Vereniging van Auteurs, Componisten en Uitgevers", en abrégé "Sabam", dont le siège est établi à 1000 Bruxelles, rue des Deux Eglises 41-43, a nommé les administrateurs suivants :

- Régime linguistique francophone : Pascal FLAMME a été élu pour un mandat de 4 ans dans la discipline Musique en qualité d'auteur.
- Régime linguistique néerlandophone : Michelino BISCEGLIA a été élu pour un mandat de 4 ans dans la discipline Musique en qualité d'auteur.

Fin de mandat administrateurs

L'organe d'administration confirme que les mandats d'administrateur des personnes physiques suivantes ont pris fin le 19 mai 2025 :

- Benoît DOBBELSTEIN
- Jan HAUTEKIET

Composition de l'Organe d'administration

A la date du 19 mai 2025, l'organe d'administration est composé comme suit :

- Anne-Catherine CHEVALIER, présidente
- Michelino BISCEGLIA
- Team for Action srl, représentée par Benoît GOES
- Pascal FLAMME
- Manuel HERMIA
- CTM Entertainment Belgium bv, représentée par Stefaan MORIAU
- Ilse NACKAERTS
- Yves RINGER
- Geertje SLANGEN

Pouvoirs de signature

En exécution de l'article 24 des statuts, l'organe d'administration décide, par voie de répartition interne de compétences, de désigner Anne-Catherine CHEVALIER et Michelino BISCEGLIA comme administrateurs qui représenteront la société dans les actes nécessitant la signature de deux administrateurs agissant conjointement.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

L'organe d'administration décide de mettre fin aux pouvoirs de signature accordés à Monsieur Jan Hautekiet
tels que publiés dans les annexes du Moniteur belge du 20/06/2024.

Mandat pour effectuer les publications nécessaires

L'organe d'administration mandate M. Adriaan de Leeuw (Ad-Ministerie bv - Brusselsesteenweg 66 B-1860
Meise - RPR Bruxelles BE 0474.966.438) pour effectuer la publication dans les annexes du Moniteur belge et les
formalités requises pour la publication des données dans la Banque-Carrefour des Entreprises.

Ad-Ministerie SRL
représentée par
Adriaan de Leeuw

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).